

Un enjeu pour la désaisonnalisation de l'activité touristique et de l'emploi à travers une politique active

Vers un projet pilote de **Tourisme Social Européen** :

« Tourisme Senior Europe »

partagé entre le gouvernement espagnol, les gouvernements des Etats membres de l'UE et les institutions européennes



07/10/08

Objectif de la proposition de projet pilote

- Lancement, par le gouvernement espagnol, d'un projet transnational de tourisme social européen destiné aux seniors de toute l'Europe (« **Tourisme Senior Europe** »), partagé entre plusieurs états et régions de l'Union européenne et placé dans le cadre des institutions européennes.
- Faire connaître la proposition auprès de tous les États, institutions et régions d'Europe.

RÉSUMÉ DU PROJET PILOTE DE L'ESPAGNE :

- Objet : Création d'un système de voyages en groupe partiellement bonifiés pour le séjour de citoyens européens seniors en basse saison touristique dans des hôtels d'Espagne, en contrepartie du séjour d'Espagnols dans d'autres pays européens.**
- Investissement total 2009 : 10 millions d'euros, 50 % Etat et 50 % régions, chaque administration apportant donc un montant de 5 millions d'euros sur la saison d'hiver 2009.**

Menaces

- Situation de saisonnalité profonde, grave et croissante dans le secteur touristique européen
- Sous-utilisation des ressources humaines en basse et moyenne saisons.
- Coûts élevés des allocations de chômage pendant l'hiver.
- Zones touristiques désertes pendant de longues périodes de l'année.
- Difficulté du secteur touristique à maintenir des niveaux adéquats de prix et d'occupation moyenne pendant toute l'année.
- Existence de limites dans le nombre de places à usage touristique, d'où le besoin de continuer à augmenter le PIB touristique sans augmenter les places touristiques.

Opportunités

- Augmentation progressive, dans toute l'Europe, du pourcentage de citoyens non actifs, mais recevant une pension et jouissant d'un niveau de vie adéquat et stable.
- Le développement durable du secteur touristique passe par l'augmentation de la valeur ajoutée de chaque destination touristique tout au long de l'année :
 - En augmentant la valeur ajoutée moyenne annuelle par l'amélioration de la qualité et la diversification des produits.
 - **En augmentant l'occupation moyenne annuelle par l'élargissement de la saison d'ouverture.**
- Grandes modifications dans la structure du transport touristique après l'apparition des compagnies aériennes « low cost », qui jouent en faveur du tourisme en basse saison.

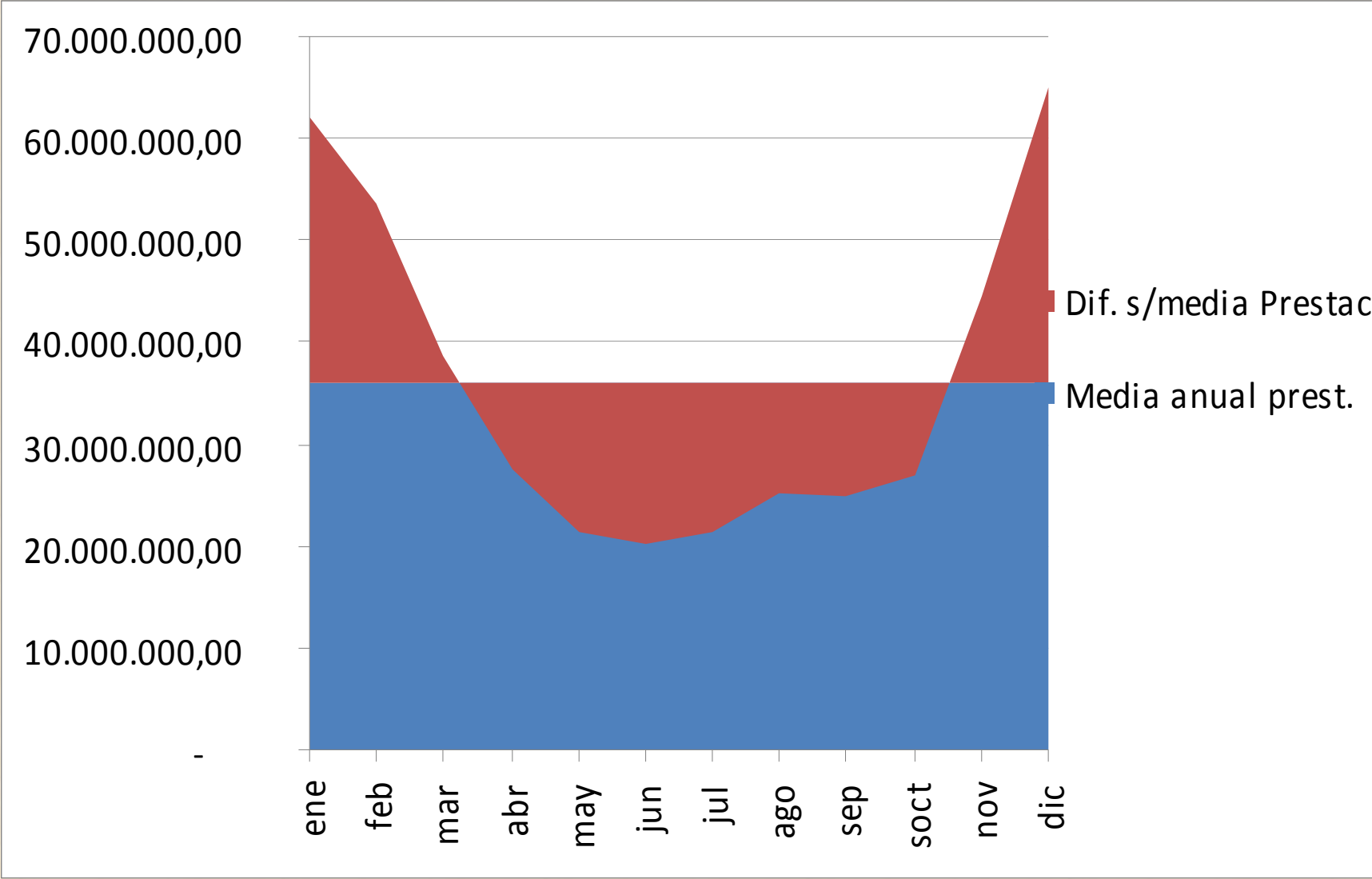
Bilan de la situation (I)

- Prise de conscience progressive par plusieurs institutions, à différents niveaux et dans de nombreux domaines, du besoin d'agir.
- Maturité de plusieurs propositions, au sein des institutions européennes, destinées à créer un projet de tourisme social d'envergure européenne.
- Mise en valeur des loisirs en tant qu'élément essentiel de notre vie et de notre droit à faire du tourisme.
- Augmentation continue de l'espérance de vie des Européens et de leur âge moyen qui accroît le temps de loisir.
- Nette propension de tous les citoyens européens à voyager, tout particulièrement chez les « seniors ».
- Nécessité, de la part des institutions européennes, de progresser dans le concept et la réalité de la citoyenneté européenne.
- Expériences satisfaisantes de tourisme social dans plusieurs pays européens, et tout particulièrement en Espagne.

Bilan de la situation (II)

- Dans le programme Imsero 2003-2004, l'Etat espagnol a dépensé un montant de 50 millions d'euros par an et récupéré 90 millions d'euros. Rapport 1,8 / 1
- Pour les exercices 2007-2008 et 2008-2009, le montant investi par l'Etat s'élève à 100 millions/an
- La rentabilité de chaque euro investi pour attirer des touristes communautaires en Espagne peut même être supérieure en raison de leur plus forte tendance à consommer.
- **Si une telle rentabilité se produit... pourquoi ne pas augmenter le nombre de voyages en Espagne, en Europe, même en les bonifiant ?**
- La saisonnalité, qui est actuellement un problème et une menace pour l'avenir, peut se transformer en **véritable opportunité pour l'activité touristique, l'emploi et la construction de la citoyenneté européenne**

Coût annuel des allocations de chômage aux Baléares en 2007 sur moyenne annuelle



Bénéficiaires économiques :

Rentabilité de l'investissement

- **Utilisateurs** : Qui passent des vacances à l'étranger à faible coût.
- **Travailleurs** : Qui redeviennent actifs
- **Entreprises**
 - L'activité directe et induite génère 311 millions d'euros à partir d'un investissement de 50 millions d'euros
- **Administration centrale des finances** : (Présent)
 - Investit 50 millions et reçoit 90 millions... Viable !
- **Administration centrale des finances** : (Futur)
 - Investit 50 millions et reçoit 72 millions... Viable !
- **Administration des finances des communautés autonomes (Avenir)** (50 % TVA)
 - Investissent 0 et reçoivent 18 millions nets... Viable !
 - Si elles investissent 18 millions, elles reçoivent 25 millions supplémentaires... Très viable !

Le paradigme actuel de la transnationalité dans le tourisme social européen

- L'Imsero travaille de façon continue et active pour améliorer le produit actuel du tourisme social en Espagne... avec grand succès.
- Il s'efforce également d'augmenter significativement le nombre de bénéficiaires/utilisateurs du programme au-delà de son chiffre actuel, qui est d'un million/an.
- Et tout particulièrement pour ce qui concerne « l'exportation » du modèle, l'Imsero est en train d'établir un certain nombre de **conventions** avec d'autres pays (Portugal, France etc.) reposant sur le fait que **chaque pays subventionne les utilisateurs du même pays** et le même nombre de places.
- Les institutions européennes encouragent le débat théorique entre les différentes propositions, mais elles ne semblent pas décidées à avancer dans la mise en marche du projet, principalement par crainte des éventuelles répercussions financières.
- Dans un tel contexte, il est proposé de changer le modèle de la transnationalité en un autre modèle décrit ci-après.

Schéma élémentaire du nouveau paradigme du projet de tourisme social européen

- Organisation de voyages de citoyens européens dans des pays dont la structure de l'offre, les prix, les installations et les infrastructures garantissent la rentabilité.
- Séjours organisés en groupe de 8, 10, 15 ou 29 jours jouissant d'une bonification unifiée et indépendante du coût.
- Les Etats membres de l'UE **récepteurs** de tourisme social bonifieraient les citoyens de toute l'Europe, vérifiant un certain nombre d'exigences et se déplaçant en voyage **organisé, en groupe et en basse saison (d'octobre à avril dans le cas du sud de l'Europe)** dans ces pays, d'un pourcentage standard d'environ 25 % équivalent au coût total du voyage de 8 jours : **100 euros/voyage**
- **Il s'agit d'un modèle d'échange ASYMÉTRIQUE de voyages organisés de touristes seniors entre les différents pays et leurs citoyens.**
- Marché potentiel : Principalement des citoyens « senior » de 55 à 75 ans, encore actifs, disposant de beaucoup de temps de loisir. Cela représente environ 10 millions de personnes en Europe.
- Participation patronale et syndicale à la configuration et au développement du produit.

RÔLES PRINCIPAUX DES AGENTS DU PROJET (I)

- L'administration centrale espagnole, principalement à travers :
 - **Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce** qui peut apporter son réseau de bureaux, ses critères et l'homologation de la qualité, la promotion du projet dans les domaines touristiques et l'organisation et la gestion du projet pilote
 - **Le ministère de l'Education, de la Politique sociale et du Sport (IMSERSO)**
 - **Le ministère du Travail et de l'Immigration** et ses politiques pour l'emploi
 - **Le ministère des Finances et de l'Economie**, qui doit comprendre l'effet récupérateur de l'investissement et son effet sur la balance des paiements
 - **Le ministère des Affaires étrangères** en raison de ses relations avec les gouvernements européens
- **Les administrations régionales**, dans la mesure où les communautés autonomes sont coresponsables de la marche de l'économie en général, mais aussi compétentes en matière de tourisme et d'emploi.
- **L'administration locale**, qui doit apporter un certain nombre d'éléments essentiels à la réussite du projet : qualité de l'environnement, sécurité et animation des destinations touristiques.
- **Les entreprises et leurs organisations (chambres de commerce...)**, qui doivent fournir des services touristiques intégraux et de qualité.
- **Les syndicats** qui soutiennent le processus, aussi bien auprès de leurs membres que de la totalité des travailleurs, et vérifient les conditions d'emploi.

RÔLES PRINCIPAUX DES AGENTS DU PROJET (II)

- **Les autres pays membres de l'UE, institutions ou associations.**
 - **Les agents acteurs** s'ils sont disposés et s'engagent à bonifier les citoyens d'autres pays de l'UE.
 - **Les agents spectateurs** s'ils acceptent uniquement que d'autres pays bonifient leurs propres citoyens pour voyager.
- **Les institutions européennes, et en particulier le Parlement et la Commission à travers le programme Ulysse, car :**
 - Elles assurent la légitimité et la valeur sociale de l'ensemble du projet.
 - Elles promeuvent la standardisation minimale des conditions et supervisent les conditions de la prestation.
 - Elles garantissent la transparence des procédures d'adjudication des différents processus : prospection, transport, hébergement...
 - Elles veillent à ce que les bonifications aux citoyens des autres pays ne se heurtent à aucun écueil dans la réglementation européenne.
 - En définitive, elles possèdent le rôle qu'elles veulent et peuvent avoir, mais leur intervention n'est pas strictement nécessaire, quoique vivement conseillée.
 - **Aucun apport budgétaire de l'UE n'est nécessaire, exception faite des minima de coordination technique et de promotion entre les Etats de l'UE.**

OBJECTIFS EN TERMES QUANTITATIFS

- A titre indicatif, le **premier objectif** à moyen terme est d'atteindre la dimension actuelle du Programme Imsero, qui s'élève à **1 million de voyageurs/an**.
- Le programme « Tourisme Senior Europe » est capable d'atteindre, au cours de ses cinq premières années de fonctionnement, ce chiffre de **1 million de voyages** grâce à des accords avec des destinations en Espagne, en Italie, en France, en Allemagne, en Autriche et au Portugal.
- Une dotation globale, pour ce projet pilote de l'état avec 4 communautés autonomes, de 10 millions d'euros pour 2009 permettrait le déplacement de 100 000 personnes par an... en basse saison.
- Quoi qu'il en soit, le caractère de projet partagé entre le gouvernement de l'Espagne et les communautés autonomes volontaires est essentiel.

DIRECTION ET GESTION DU PROJET

- **Promoteurs du projet** : **Secretaría de Estado de Turismo (Secrétariat d'Etat au Tourisme) et Govern de les Illes Balears (Gouvernement des îles Baléares).**
- **Gestion du projet** : **Secretaría de Estado de Turismo**
- Les Baléares, la Catalogne, Valence et l'Andalousie pourraient être les communautés autonomes pilote de ce Projet ; à cet effet, elles investiraient un total de 5 millions d'euros sur la saison 2009.
- **Mise en marche** : Il est nécessaire de disposer d'une longue période de négociation avec les autres agents concernés par le projet.
- **Supervision du projet** : Compte tenu de la nature du projet, il est nécessaire qu'il soit supervisé par la **Commission européenne**. La DG Entreprises et industrie de la Commission, qui inclut le tourisme social parmi ses compétences, peut être l'élément coordinateur et centralisateur du projet.

PROCESSUS IMMÉDIATS PROPOSÉS

- Processus de **concertation avec la Commission européenne** sur son rôle et les conditions auxquelles le projet pourrait être placé sous sa protection et légitimation sociale. La Commission jouerait principalement le rôle d'identificateur et de « catalyseur » des agents potentiellement disposés à participer.
- Une dotation budgétaire de **10 millions d'euros** serait nécessaire pour entamer les investissements et assurer la viabilité du projet. Ce montant peut être partagé avec 4 communautés autonomes pilote, à condition qu'il soit destiné au programme.
- Processus de **recherche d'agents acteurs** disposés à mettre en marche des projets pilote transnationaux.
- Processus d'**identification des prestataires** de services et des zones adéquates pour la mise en œuvre du projet, impliquant tous les agents.
- Processus de **sélection**, sur concours, du responsable de la gestion intégrale du projet.
- Processus de **communication** du projet dans les pays émetteurs.